L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI. 17 NOVEMBRE 1881.

Dentistes

FREDERIC SAHUQUE & FILS ont l'honneur d'annoncer à leur nombreuse clientèle qu'ils ont transféré leur domicile, rue Royale 111, en face de l'Hôtel St-Louis. 2oct—1an—Dim.Mer.Ven.

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No 19 rue Dauphine, immédiatement après la maison formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

AVIS.

LE Dr GEORGE P. MALONEY informe respectueusement ses nombreux amis et clients qu'il n'a pas de successeur en cette ville, mais qu'ils peuvent le trouver à toute heure à son bureau-général qu'il occupe depuis nombre d'années.

N. B.—Les opérations dentaires de première classe, comprenant toutes les dernières améliorations de l'art, sont exécutées à moitié des prix généralement demandés. Tous les anesthésiques en usage par la profession sont administrés pour l'extraction des dents. Afin d'être agréable aux personnes ayant besoin de travaux dentaires mécaniques [illegible] de temps, je me suis assuré les services d'un des professeurs les plus compétents dans la profession au Sud, pour m'aider.

Respectueusement,

GEORGE P. MALONEY, D. D. S.

Nile-Orléans, salons, 150 rue du Canal, entre Carondelet et Baronne. 12 sept—

JOSEPH BAUER,

DENTISTE,

180 - - - Esplanade - - - 180

Près Rampart.

21mai—1an D Ma J

Le docteur C. R. White, pendant nombre d'années, du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane dit: "Ce CORN-HUSK TIP est le seul bout pour la bouche qui ait jamais été inventé."

MARQUES.

Little Brown Jug,

La Belle Périque,

Pocahontas.

My Uncle Toby,

Pelican,

A vendre par tous les marchands.

BOYER & ADAMS, Fabricants,

79 & 81 rue Gravier, Nile-Orléans.

31 juil—

BANQUE NATIONALE D'ETAT DE LA NILE-ORLEANS.

Nile Orléans, 27 octobre 1881.

Dans une réunion du Bureau des Directeurs à cette banque, qui a eu lieu aujourd'hui, l'hon. Gouverneur Samuel D. McEnery, a été élu directeur de la Banque pour remplir la vacance causée par la mort [illegible] regrettable du membre Louis A. W[illegible].

Le vice-président, Pierre Lanaux, a été nommé par le Bureau, gérant de la banque succursale de dépôt, au coin des rues Royale et Conti, où il se trouvera toujours pendant les heures de banque.

J. B. JARREAU,
Caissier par intérim.

ETAT
de la
Banque Nationale d'Etat
à la Nouvelle-Orléans,

A la clôture des affaires, SAMEDI, 29 octobre 1881.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$1,473,509 99
Bons des E. U. pour assurer la circulation	425,000 00
Bons d'Etat de la Louisiane à pour cent	167,000 00
Bons de Morgan's Le & Texas R. R. & Steamship Co. 6 pour cent au pair	50,000 00
Autres actions, bons et hypothèques	78,396 04
Autres valeurs actives, au comptant	43,831 17
Immeubles	40,394 74
Dépenses courantes et taxes payées	28,254 66
Rachat du fonds avec le Trésorier des E. U.	19,125 00
Prêts sur demande $618,308 09	
Comptant en caisse 612 415 75	
Change américain et étranger 226,470 12	
Dû par les banques et banquiers 75,468 84	1,232,662 81
	$3,558,765 61

PASSIF.

Fonds social	$ 425,000 00
Fonds de surplus	200,000 00
Profits indivis	84,963 51
Circulation	382,500 00
Dividendes non payés	13,173 52
Dépôts individuels	2,302,245 47
Dû aux banques et banquiers	151,873 11
	$3,558,765 61

J. B. JARREAU,
Secrétaire par intérim.

DIRECTEURS.

Pierre Lanaux, Samuel H. Kennedy,
Alfred Moulton, Julius Weis,
John H. Maginnis, S. Hernsheim,
Samuel D. McEnery, Frank Kennedy,
M. L. Bazlett.

Chèques sur Londres, Paris, New York, San Francisco et autres points, achetés et vendus à la Banque succursale de dépôt aussi bien qu'à la maison-banque. 30oct—1m

DODLEY BROTHERS

ONT l'assortiment le plus complet de wagons à [illegible], charrettes à [illegible] et à mulets, charrettes à bras, [illegible] [illegible], [illegible] pour voiture, [illegible]. Nous appelons l'attention sur nos [illegible] [illegible] [illegible], à Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, [illegible].

Dépôt 18 et 20 rue Union.

3sept 1881—1an

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

CANADA, Frangeul, mercredi, 23 novembre.

SAINT-GERMAIN, Delaplane, Mercredi, 30 nov.

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris)..$100 et $120

Deuxième classe..........................$60

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.

Entrepont, $26, avec ameublement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles.

Pour fret et passage, s'adresser à

L. GRAND, Agent,
Gallier Court, bâtisse E,
Nouvelle-Orléans.

1mai—1an

Service entre Marseille et la Nouvelle-Orléans via Havane et Vera Cruz, avec retour direct sur le Havre.

Ce service mensuel sera desservi par les paquebots ci-après:

FLACHAT	Capt. Lahaby
LE CHATELIER	" Lepeudrix
ALEXANDRE BIXIO	" Paulo
FOURNEL	" Sarracin

partant de Marseille le 20 de chaque mois et de la Nouvelle-Orléans vers le 15.

Pour fret, s'adresser à

L. GRAND, Agent,
Bâtisse E. Cour Gallier.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

LIGNE DE STEAMERS ENTRE BREME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Ces steamers font escale, en venant ici, au Havre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

LES steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD recommencent leur service régulier l'automne prochain, comme suit:

Pour Brême. Pour Nile-Orléans

Hohenstaufen 26 oct. Vers le—

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Havre à la Havane et à la Nouvelle-Orléans:

Chambre...$150 | Entrepont...$35.

De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Havre ou Brême:

Chambre...$150 | Entrepont...$45.

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambre...$60 | Entrepont...$14.

Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.

Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

N. B. Notre agent pour le Texas, M. J. Walde, à Houston, est autorisé à délivrer des passages d'entrepont, aux conditions suivantes:

De Brême à Galveston..........$44 00

De Brême à Houston..........47 50

La compagnie se réserve le droit de changer la date des départs, leurs jours de départs ainsi que les prix de passage.

Les émigrants venant des billets de passage de Brême, Southampton ou le Havre à la Nouvelle-Orléans.

Aussi de et pour New York et des ports compris ci-dessus.

Pour plus de détails, s'adresser à

Ed. F. STOCKMEYER & CO.,
Agents,
No. 48 de la rue de l'Union

12 avril—

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant MERCREDI, 23 nov., à 8 h. A. M.

Cette ligne se compose des steamers suivants:

KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.

Le steamer

LOUISIANA,
Capt. Gager.

Partira de son quai, au pied de la rue Toulouse.

ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1½ P.C.

Passage—Cabine..........$40

Entrepont..........20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.

Pour fret ou passage s'adresser à

ALFRED MOULTON
Rue Carondelet No 41.

4 mai—1an

THE CROMWELL LINE.

FOR NEW-YORK DIRECT

To sail on WEDNESDAY, nov. 23 at 8 A. M.

This line is composed of the following steamships:

KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.

The steamship

LOUISIANA,
Capt. Gager,

will leave her wharf, foot of Toulouse street.

INSURANCE BY THIS LINE 1½ PER CENT

Cabin passage..........$40

Steerage..........20

Freight for Liverpool, Bremen, and Havre taken by this line, and through bills of lading given for the same.

For freight or passage apply to

ALFRED MOULTON,
41 Carondelet street.

4 mai—1an

Dr. J. B. PEREZ,

Médecin et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES,

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus [illegible]. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les douleurs, etc. [illegible] NATURE PRIVEE, traitées sans l'usage du mercure ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties et remèdes fournis. Le rétrécissement de l'Urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur.

Les maladies de femmes, suppression, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUERIES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ECHOUE JAMAIS. On ne peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations strictement confidentielles et prix raisonnables. Cabinet No 6 rue Sud-Rampart, près la rue du Canal, Nile-Orléans. 16 sept. 81—1 an.

S.N.

PIKE'S

Magnolia

WHISKEY

Cincinnati

OHIO.

LE CLICHE CI-DESSUS EST LA MARQUE DE VERITABLE ET CELEBRE

PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY

Importé par MM. W. W. JOHNSON & CO., successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.

Toutes les PREMIERES MAISONS de gros et beaucoup en vendent à la Nile-Orléans.

—déc 30 1an

CHEMINS DE FER

Star and Crescent Route.

VOIE FERRÉE

—ENTRE—

La Nile-Orléans et Houston,

—COMPOSEE—

DU CHEMIN DE FER MORGAN LOUISIANE ET TEXAS, CHEMIN DE FER DE L'OUEST DE LA LOUISIANE, CHEMIN DE FER DU TEXAS ET DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

DEPARTS.	ARRIVEES.
Nile Orléans à (midi) 12	A Houston 6:50 A. M.
Houston ..10:30 P. M.	Nile-Orléans 4:25 P. M.

Chars-dortoirs entre la Nile-Orléans et San Antonio.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de l'endroit. Durée du voyage à Galveston par cette voie, 22 HEURES. Billets à vendre et chars-dortoirs à retenir tous les jours au bureau, au coin des rues Magazine et Natchez.

C. A. WHITNEY & CIE.,
Directeurs.

11mai—1an

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD.

La route la plus courte et la plus rapide à toutes les villes de l'Est. ALLANT SANS CHANGEMENT JUSQU'A NASHVILLE, LOUISVILLE LYNCHBURG, WASHINGTON, CINCINNATI, COLUMBUS, O., ET ST. LOUIS

TRAINS COMPLETS DE LA NOUVELLE-ORLEANS A LOUISVILLE

	Départ.	Arrivée.
Express	7:03 a. m.	10:02 p. m.
Coast accommodation	3:33 p. m.	9:12 a. m.
Malle rapide	5.00 p. m.	10:03 a. m.

UN SEUL CHANGEMENT DE CARS JUSQU'AUX VILLES DU NORD ET DE L'EST.

Bureau des billets, coin St Charles et Commune, J. W. SMITH, agent de tickets, où l'on peut s'assurer d'avance des places dans les sleeping cars.

C. P. ATMORE,
Agent général pour les passagers
J. H. SMITH,
Agent pour les billets,
J. T. HARAHAN,
Surintendant.

12 mai—

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD.

Shortest and Quickest Route to all Eastern Cities.

THROUGH WITHOUT CHANGE TO NASHVILLE, LOUISVILLE, LYNCHBURG, WASHINGTON, CINCINNATI, COLUMBUS O. AND ST. LOUIS. ENTIRE TRAINS THROUGH FROM NEW ORLEANS TO LOUISVILLE.

	Leave.	Arrive.
Express	7:03 a. m.	10:02 p.m.
Coast Accommodation	3:33 p. m.	9:12 a. m.
Fast Mail	5:00 p. m.	10:03 a. m.

ONLY ONE CHANGE OF CARS TO NORTHERN AND EASTERN CITIES.

Ticket office, corner St. Charles and Common streets, J. H. SMITH, Ticket Agent, where Sleeping Car accommodations may be secured in advance.

C. P. ATMORE,
General Passenger Agent.
J. H. SMITH,
Ticket Agent.
J. T. HARAHAN,
Superintendent.

12 mai—

Chemin de Fer Pontchartrain.

Dépôt à l'extrémité de la rue du Canal.

Station à l'extrémité de la rue des Champs-Elysées, près la levée, 3me District.

Excursions au Lac, aller et retour le même jour 15 cts, pour les enfants au-dessous de douze ans, 10 cts.

Prix du trajet jusqu'à Gentilly, aller et retour, 15 cts.

Les convois partiront du pied de la rue du Canal à 4:27 a. m.; 9:33 a. m.; 1 p. m.; 4:08 p. m.; 6 p. m.

Ils partiront de Milnebourg à 5:02 a. m.; 4:15 a. m.; 11:00 a. m.; 3:33 p. m.; 5:12 p. m.; 7:12 p. m.

Le train partant de Milnebourg à 5:03 a. m., va seulement jusqu'à la jonction Pontchartrain. Au retour il quitte la jonction Pontchartrain à 6:00 a. m.

Les départs se feront d'après les heures de la ville.

17 fév— J. T. HARAHAN, Président

Great Jackson Route.

Chicago, St. Louis & New Orleans R. R.

The Standard gauge trunk line between the North and the South.

The ONLY LINE running PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH from NEW ORLEANS TO CINCINNATI, ST. LOUIS AND CHICAGO, WITHOUT CHANGE of trucks.

ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

The ONLY DIRECT ROUTE to ST. LOUIS, CHICAGO, and ALL POINTS NORTH AND WEST. Many miles shorter, and many hours quicker than any other line.

DOUBLE DAILY TRAINS leave and arrive at Calliope Street Depot, as follows:

LEAVE	ARRIVE
Express No 1. 7:40 A. M.	Mail No 2... 7:15 A. M.
Mail No 3... 5:00 P. M.	Express No 4. 11:15 A. M.
Mixed No 13. 12:00 M.	Mixed No 14. 9:00 P. M.

Nos 1, 2, 3 and 4 run daily—Nos 13 and 14 daily, except Sunday.

Ticket office, 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Ticket Agent.

J. W. COLEMAN, Acting Gen. Pass. Agent.

Grande Route de Jackson.

Chicago, St. Louis & New Orleans R. R.

LIGNE "STANDARD GAUGE" ENTRE LE NORD ET LE SUD.

L'UNIQUE LIGNE faisant usage DES WAGONS-DORTOIRS PULLMAN de la NILE-ORLEANS JUSQU'A CINCINNATI, ST. LOUIS ET CHICAGO, sans changements de trucks.

UN CHANGEMENT SEULEMENT JUSQU'A NEW YORK ET LES VILLES DE L'EST.

L'UNIQUE ROUTE DIRECTE pour ST. LOUIS, CHICAGO et TOUS LES POINTS DU NORD ET DE L'OUEST. Plusieurs milles plus courte et plusieurs heures plus rapide que les autres lignes.

DOUBLE TRAINS QUOTIDIENS qui partent et arrivent à la gare de la rue Calliope comme suit:

DEPART	ARRIVEE
Express No 1. 7:40 A. M.	Malle No 2.. 7:15 A. M.
Malle No 3... 5:00 P. M.	Expr No 4. 11:15 A. M.
Mixed No 13.. 12:00 M.	Mixed No 14. 9:00 P. M.

Nos 1, 2, 3 et 4 partent tous les jours—Nos 13 et 14 partent tous les jours, excepté le dimanche.

Bureau des Billets, 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent de Tickets.

J. W. COLEMAN, Agt's Agent Gén. des Pass.

GRAND CHEMIN DE FER

Portant la malle des Etats-Unis entre la Nile-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue des Champs-Elysées tous les jours, à HUIT HEURES A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 h. 25 A. M.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateaux à vapeur pour toute la saison.

Les taux du fret, pour les points sur l'Atchafalaya et la Tèche, au-delà de Morgan City, est réduit pour la saison. Des contrats spéciaux pour fret aux conditions établies pour ces points devront être faits, avant l'expédition, avec The [illegible] A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le fret pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui s'expédient par ce chemin de fer.

Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures; le fret reçu après cette heure partira par les trains suivants.

Billets "commutation"—500 milles pour $15.—Ces billets ne sont émis qu'en faveur des personnes à qui la compagnie juge convenable de les émettre.

GEO. PANDELY,
Surintendant.

Pour fret et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magazine.

Il ne sera reçu aucun fret après 3 heures.

CHAS. A. WHITNEY & CO. Agents.

A la station Terrebonne le chemin se relie au chemin d'embranchement de Thibodeaux, allant à Thibodeaux et Houma.

J. B. JUNQUA,

Nos. 27, 29 et 31 RUE BIENVILLE, près Decatur, Nouvelle-Orléans.

NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE et IMPORTATEUR DE

Eaux-de-Vie, Vins, Conserves, Huiles

ET LIQUEURS ETRANGERES.

Seul agent pour la vente du célèbre COGNAC FINE CHAMPAGNE de Henri Mounier et fabricant

D'Eau de Seltz, d'Eaux Minérales et de Sirops de Fruits de choix.

1er sept—6m

PHOTOGRAPHIE INSTANTANEE

—DE—

WASHBURN.

J'annoncerai à mes nombreux clients et au public en général que depuis plusieurs mois je fais des expériences et suis en mesure d'exécuter le Portrait Gelatine Instantané dans toute sa perfection. Ayant acquis tout l'appareil et nombre d'accessoires nouveaux, je puis garantir le portrait le plus parfait qu'il soit possible de faire par ce procédé nouveau et merveilleux. Je fais aussi les

PORTRAITS GELATINE EMAILLÉS ITALIENS,

Qui ont éclipsé tous les autres portraits exhibés devant l'Association des Photographes d'Amérique, réunie à New York, le 16 août 1881.

Il n'est plus besoin d'avoir du beau temps. Le désagrément des séances chez votre photographe n'est plus à redouter, mais on doit les considérer avec plaisir. Les prix maintenant sont plus réduits que jamais.

P. S. Une invitation polie est adressée à tout le monde pour venir examiner la qualité et les prix des portraits avant de les faire prendre.

W. W. WASHBURN, 109 RUE DU CANAL

13 nov—

PHARMACIE DUCONGE.

80 — RUE DE CHARTRES — 80

NOUVELLE-ORLEANS.

A. CARROUCHE,

SUCCESSEUR.

LES personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie et favorablement connue un assortiment complet de:

MEDICAMENTS PATENTES, FRANCAIS, ANGLAIS et AMERICAINS, ainsi que de PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'on doit trouver dans un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soin. Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Duconge.

Agents pour la vente du Willcox's Dysentery Remedy.

1 sept 81—1 an

VAPEURS.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur

NATCHEZ,
T. P. Leathers, Capitaine,
J. S. Muse, Commis.

Se reliant, à Vicksburg à la ligne Packet pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Caire et St-Louis.

Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenable.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN JANNEY, 108 rue Commune.

On signe des connaissements pour les stations sur le Vicksburg, Shreveport and Pacific Rail road au même taux que les autres bateaux.

11 sept—

LAFOURCHE.

3 fois par semaine pour DONALDSONVILLE.

Partant tous les MARDIS à 11 heures et JEUDIS et SAMEDIS à Midi.

Pour DONALDSONVILLE et tous les débarcadères intermédiaires. Le bateau neuf et élégant à passagers, (roues à aubes)

BELLE OF THE COAST.

J. P. Aucoin, Capitaine, E. Bicolle, Commis, partira comme ci-dessus, descendant la côte chaque MERCREDI, VENDREDI et DIMANCHE au point du jour.

Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à E. RIVET, No 108 rue Décatur.

20 oct—

Ligne semi-hebdomadaire indépendante de la côte, Donaldsonville Lafourche et Laurel Valley.

Part tous les MARDIS et SAMEDIS, à 5 P. M., faisant des atterrissages tout le long de la côte des mardis allant jusqu'à Laurel Valley.

Le beau bateau à vapeur

STE-MARIE.

MAX BLANCHARD, maître.

J. P. McELROY, commis.

Part régulièrement comme il est indiqué plus haut. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à W. E. GREATHOUSE, 104 rue Commune

19 oct—3m

Mandeville et Covington.

Le vapeur "Nouveau Camélia" de la Malle des Etats-Unis.

SERVICE D'HIVER

A partir du 1er novembre 1881: Départs de Milneburg, à l'arrivée du convoi du chemin de fer partant de la gare du chemin de la Mobile, à l'extrémité de la rue du Canal.

Mardi, à l'arrivée du convoi de		12 h.
Jeudi,	do	12 h.
Samedi,	do	3 p. m.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing.

RETOUR.

Départ de Old Landing:

Lundi	5 h. a.m.
Mercredi	7 do
Vendredi	7 do

S'arrêtant à tous les points intermédiaires.

Prix du voyage..........$1

Fret reçu journellement à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à l'extrémité de la rue Girod.

W. G. COYLE, Agent,
23 rue Carondelet.

20 oct—

E. CLAUDEL,

Opticien,

96 - - RUE DU CANAL - - 96

A constamment en magasin un plein assortiment d'articles d'optique. Le meilleur Pebble en cristal de Roche et autres verres à lunettes, jumelles d'opéra, jumelles de marine et de campagne, lunettes à longue vue; Hydromètres, saccharomètres (pèse sirop, pèse vin de canne) Pipettes; C. C. Mètres; batteries électriques et galvaniques; thermomètres (toutes sortes) baromètres; balances et chaînes d'ingénieur, instruments pour dessin; papier pour dessiner et tracer, etc.

Lunettes et binocles scientifiquement adaptés aux défauts de la vue.

Attention particulière est donnée aux lunettes et aux binocles pour qu'ils conviennent au physionomie; ce qui assure une application et un usage faciles.

Toujours en magasin, des thermomètres à sucre de tous les genres, fabriqués et réparés sur commande.

Tous les instruments dans cette ligne d'affaires réparés avec soin et promptitude.

Catalogues illustrés contenant des notions utiles sur la vue, envoyés gratuitement à toute adresse indiquée.

6oct—1an

BUREAU DE PRETS.

OTTO SCHWANER,

47......RUE BARONNE........47

ENTRE CANAL ET COMMUNE.

Près de la SALLE GRUNEWALD.

PRETS D'ARGENT.

LES personnes désirant emprunter de l'argent sur des DIAMANTS, MONTRES, BIJOUTERIE de tout genre, PIANOS, MEUBLES, GLACES, etc., etc., trouveront avantageux de s'adresser au "HART'S LOAN OFFICE", rue Baronne, 42, vis-à-vis du Bureau de la Compagnie du Gaz, le plus vieil établissement de ce genre en ville, fondé depuis 1838. Possédant d'amples capitaux, le propriétaire peut garder les gages un an sans les déclarer forfaits et offrir des avantages spéciaux dans les cas de prêts ou de loterie.

9 oct—1an

LA MERVEILLE DU MONDE:

Le Destructeur de Vermine

DU PROF. HERMAN,

Renommé dans le monde entier,

qui est reconnu comme étant bien supérieur à tout ce qui a été découvert jusqu'ici pour tuer les rats, les souris, les insectes sur les volailles, les fourmis, punaises, blattes, puces, poux sur les chiens, chevaux, [illegible] qui ont grand succès de cette composition contre les insectes qui attaquent les plantes.

A VENDRE, UN PAQUET POUR 25c, OU SIX POUR $1.25.

La poudre est libre de toute odeur désagréable et se conserve dans tout climat. On peut la répandre partout sans danger; elle ne fait de mal ni aux chats ni aux chiens, qui d'ailleurs ne la mangent pas. La façon d'en faire usage est indiquée sur les paquets.

Cette découverte a valu au prof. Herman une médaille d'argent aux expositions entre colonies à Victoria, en Australie. Fabrique Gravel Lane, Houndsditch, Londres, Angleterre.

F. FREDERICKSON,

Importateur et marchand de drogues en gros et en détail, 139 rue du Canal, Bâtisse Touro, Nile-Orléans, seul agent en Louisiane.

1mai—1an

Santé c'est Fortune!

TRAITEMENT DU Dr. E. C. WEST pour les nerfs et le cerveau: un spécifique pour l'Hystérie, le Torpeur, les Convulsions, les Migraines nerveuses, Affaiblissements des facultés intellectuelles, Perte de mémoire, Spermatorrhée, Impotence, Emissions involontaires, Vieillesse prématurée causée par un excès de travail, Abus de soi-même, Excès qui conduisent à la misère, à la débilité et à la mort. Une boîte guérira tout cas récent. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. Une piastre la boîte ou six boîtes pour cinq piastres; envoi franc par la malle, payé d'avance sur reçu du prix. Nous garantissons six boîtes pour guérir chaque cas. A chaque personne nous transmettons une commande pour six boîtes, faisant accompagner cette commande du montant de cinq piastres, nous enverrons une garantie écrite de lui rembourser l'argent si le traitement ne résulte pas en la guérison. Garanties données par F. FREDERICKSON, droguiste en gros et au détail, 139 rue du Canal, Nile-Orléans, Lne. Les ordres transmis par la malle seront promptement exécutés.

2 avril 1an—Dim.Mer.Jeu

COMPAGNIE D'ASSURANCES

—DES—

Factors & Traders.

49......RUE CARONDELET......49

Capital payé $1,000,000

ED. A. PALFREY	Président
JOHN CHAFFE	Vice-Président
THOMAS F. WALKER	Secrétaire

Polices émises couvrant les risques d'incendies, de rivière et de marine, aux plus bas prix du marché.

DIRECTEURS

John I. Noble, L. C. Jurey,
John Chaffe, Wm. Hartwell,
Richard Milliken, C. J. Leeds,
Samuel Friedlander, A. M. Hickham,
E. M. Walmsley, Louis Bush,
A. H. May, A. Baldwin,
T. Lytt. Lyon, G. W. Sentell,
Samuel H. Boyd, Wm. Cunningham,
William J. Behan, John I. Adams,
E. F. Schlemm, E. T. Buckner,
Charles Chaffe, Henry Abraham,
A. T. Janin, Charles E. Black,
William A. Gwyn.

1er sept—

Brasseries.

MaraisStreetSteam Brewery

H. F. STURCKEN,

30, 32, 34 et 36 RUE MARAIS,

Entre Conti et St.-Louis,

1er fév—81.1 an.DMJ

PELICAN STEAM BREWERY,

EUGENE ERATH,

383......RUE VILLERE......383

Entre Esplanade et Chemin du Bayou

11 jan—81, 1anDMesJ

ASSURANCES.

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nile-Orléans

Pour l'année expirant le 31 décembre 1880.

Primes de feu	$307,798 10	
Primes maritimes	104,810 45	
Primes de rivières	47,872 04	$460,480 59
Moins—		
Primes sur risques non-expirés	$102,601 26	
Primes remboursées	16,909 96	
Réassurances	29,501 41	$149,012 63
Primes nettes		$311,467 96
A ajouter—		
Montant provenant des intérêts, sauvetages et loyers	$41,406 50	
Contingent	15,679 65	$57,086 15
		$368,554 11
A déduire—		
Pertes par le feu	$54,525 07	
Pertes maritimes	51,499 74	
Pertes de rivières	17,917 81	$123,942 62
Réduction (rebate et commissions)	58,057 26	
Contributions charitables	1,191 78	
Taxes d'Etat, de ville licences	7,333 96	
Bureau des assureurs corps de sauvetage et Babcock	6,607 16	
Dépenses générales, frais de bureau et d'agences	36,380 02	$233,512 79
Profits nets		$135,041 32
A déduire—		
Dividende de Juillet 1880	$25,000 00	
Dividende de Décembre 1880	25,000 00	
Surplus	85,041 32	135,041 32

ACTIF DE LA COMPAGNIE:

Argent en banque	$ 67,101 27	
Bons des Etats-Unis	220,000 00	
Propriétés foncières, estimation faite au plus bas prix du marché	89,640 00	
Billets garantis par première hypothèque sur des propriétés de ville	101,000 00	
Billets garantis par nantissement de gages réalisables	43,550 00	
Billets, prêts sur demande, garantis par des gages réalisables	32,000 00	
Billets pour primes	16,527 32	
Bons du N. O. Waterworks	26,560 00	
Bons de la Compagnie de chemin de fer de la Nile-Orléans	26,575 00	
Actions de banques, d'assurances et autres actions estimées au pair	14,665 26	
Primes en voie de collection	76,620 29	
Du par des agents	2,318 38	$715,498 06

PASSIF.

Capital	$500,000 00	
Réserve pour réassurances	102,601 26	
Dividendes non réclamés	2,855 50	
Dividende du 31 décembre 1880	25,000 00	
Surplus	85,041 32	$715,498 06

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 12 janvier 1881.

JAS. FAHEY, Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par les présentes, qu'après un examen minutieux, l'évaluation de cet actif, comme il est spécifié ci-dessus, est vraie et correcte.

ANT. CARRIÈRE,
W. A. BELL,
A. SCHREIBER,
H. GALLY.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 11 janvier 1881, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs agents dûment autorisés.

Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1881

—DIRECTEURS—

JULES ALDIGÉ, H. GALLY,
THEO. BRIERRE, CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL, PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIÈRE, A. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON, CHAS. E. SCHMIDT,
D. FATJO, JULES TUYES.

14 ja—1an

Merchants' Mutual Insurance Company, of New Orleans.

104 Canal street.

TWENTY-SEVENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1881, including unearned premiums of the previous year—

On Fire Risks	$265,530 92	
On Marine Risks	26,455 71	
On River Risks	26,518 80	
Total Premiums	$318,505 43	
Less Unearned Premiums	84,003 00	
Net Earned Premiums May 31, 1881		$234,502 43
Losses paid—		
On fire risks	$54,282 80	
On marine risks	5,192 37	
On river risks	6,931 56	
Taxes and expenses less interest	25,233 87	
Reinsurance and return premiums	16,943 41	108,574 06
Profit		$125,928 40

The Company has the following Assets:

Real Estate (market value)	$226,969 92
City Bonds ($43,650)	12,000 00
Bank, railroad and other Stocks	71,687 12
Notes secured by mortgage and pledge	145,863 63
1443 shares New Orleans Water Works Co.	46,315 00
Bills receivable	50,903 55
Premiums in course of collection	36,225 28
City Time (96,379 30)	2,600 00
Judgments	7,200 00
Cash on hand	78,571 72
	$687,546 22

The above Statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.

G. W. Nott, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me the 11th day of June, 1881.

MICHEL V. DEJEAN, N.P.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 11th day of June 1881, it was resolved to declare a cash dividend of 25 per cent on the net earned participating premiums for the year ending 31st May 1881, payable on the third Monday of July next.

Ten per cent interest on the capital stock for the year ending 31st May, 1881, is payable on demand.

Directors.

P. MASPERO, J. J. FERNANDEZ,
PAUL FOURCHY, JOHN GEDDES,
JNO. B. LALLANDE, D. FATJO,
EDWARD TOBY, D. A. CHAFFRAIX
M. W. SMITH, CHS. LAFITTE,
B. W. TAYLOR.

16 juin—

Mme BONCHO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St Louis et 101 Bourgogne se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec les temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public.

16 déc -1 an

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nile-Orléans.

No. 104 rue du Canal.

Vingt-Septième Etat Annuel.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant: Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1881, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu	$265,530 92	
Risques maritimes	26,455 71	
Risques de rivières	26,518 80	
Total des primes	$318,505 43	
Moins primes non acquises	84,003 00	
Primes nettes 31 mai 1881		$234,502 43
PERTES PAYEES—		
Sur risques de feu	$54,282 80	
Sur risques maritimes	5,192 37	
Sur risques de rivières	6,931 56	
Taxes et dépenses, moins intérêt	25,233 87	
Réassurances et primes remboursées	16,943 41	108,574 03
Profits		$125,928 40

La compagnie a l'actif suivant:

Propriétés foncières	$226,969 92
Bons de ville ($42,650)	12,000 00
Actions de banques, de chemins de fer et autres	71,687 12
Billets garantis par hypothèques ou nantissement	145,863 63
1443 actions de la compagnie des Water Works de la Nile-Orléans	46,315 00
Billets à recevoir	50,903 55
Primes en voie de collection	36,225 28
Scrip de ville (96,379 39)	2,600 00
Jugements sur billets hypothécaires	7,200 00
Argent en caisse	78,571 72
	$687,546 22

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

P. FOURCHY, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nile-Orléans.

Signé et assermenté devant moi ce 11ème jour de juin 1881.

MICHEL V. DEJEAN, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue ce 11 juin 1881, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de 25 pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année échue le 31 mai 1881 payable le troisième lundi de juillet prochain.

Dix pour cent d'intérêt sur le fond capital pour l'année expirant le 31 mai 1881, sont payables sur demande.

DIRECTEURS

P. Maspero, J. J. Fernandez,
Paul Fourchy, John Geddes,
John B. Lallande, D. Fatjo,
Edward Toby, D. A. Chaffraix,
M. W. Smith, Chas. Lafitte,
B. W. Taylor.

12juin—

ANNUAL STATEMENT OF THE NEW ORLEANS INSURANCE COMPANY.

For the year ending the 31st December 1880.

Fire premiums	$307,798 10	
Marine premiums	104,810 45	
Inland premiums	47,872 04	
		$460,480 59
Less—		
Premiums on risks not terminated	$102,601 26	
Return premiums	16,909 96	
Reinsurance	29,501 41	
		$149,012 63
Net earned premiums		$311,467
Add—		
Interest, salvage and rents	$41,406 50	
Contingent	15,679 65	
		$57,086 1[illegible]
		$368 554 11
Deduct—		
Fire losses	$54,525 07	
Marine losses	51,499 74	
Inland losses	17,917 81	
	$123,942 62	
Rebate and commission	58,057 26	
Charitable donations	1,191 78	
State and city taxes and licenses	7,333 96	
Board of Underwriters Babcock and Salvage corps	6,607 16	
Gross expenses, home office and agencies	36,380 02	
		$233,512 79
Gross profits		$135,041
Deduct—		
Dividend of July 1880	$25,000 00	
Dividend Dec., 1880	25,000 00	
Surplus	85,041 32	
		$135,041 32

The company has the following Assets:

Cash in banks	$67,101 27
United States Bonds	220,000 00
Real Estate (lowest valuation)	89,640 00
Notes secured by first mortgage on city properties	101,000 00
Notes secured by pledges of available securities	43,550 00
Notes, loan on call secured by available securities	32,000 00
Bills receivable for premiums	16,527 32
New Orleans Water Works Bonds	26,560 00
New Orleans City Railroad bonds	26,575 00
Banks, Insurance Companies and other stocks, par value	14,665 26
Premiums in course of collection	76,620 29
Due by agents	2,318 38
	$715,498 06

LIABILITIES.

Capital stock	$500,000 00
Reinsurance reserve	102,601 26
Unclaimed Dividends	2,855 50
Dividends of December 31, 1880	25,000 00
Surplus	85,041 32
	$715,498 06

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

J. TUYES, President.

J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 12th day of January, 1881.

JAS. FAHEY, Notary Public.

We, the undersigned Special Committee, appointed by the Board of Directors of the New Orleans Insurance Company to appraise the assets of said company, hereby certify that, after a careful examination, the valuation of said assets, as above specified, is true and correct.

ANT. CARRIÈRE,
W. A. BELL,
A. SCHREIBER,
H. GALLY.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 11th of January 1881, it was resolved to pay on demand the semi-annual interest dividend of 5 per cent. on the capital stock to the stockholders, or their legal representatives.

J. W. HINCKS, Secretary.

New Orleans, January 12, 1881.

DIRECTORS.

JULES ALDIGÉ, H. GALLY,
THEO. BRIERRE, CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL, PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIÈRE, A. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON, CHAS. E. SCHMIDT,
D. FATJO, JULES TUYES.

14 jan—1an

ASSURANCES

COMPAGNIE D'ASSURANCES MUTUELLES DU SUN.

Capital payé..........$500,000

Vingt-cinquième Etat Annuel,

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN, 52 rue du Camp, Nouvelle-Orléans, 1er Janvier 1881.

CONFORMEMENT aux prescriptions de sa charte la Compagnie publie l'état de situation ci-après pour l'année prenant fin le 31 décembre 1880:

Montant des primes pour l'année expirant le 31 décembre 1880—

Risques d'incendie	$225,149 75	
Risques de rivières	135,204 12	
Risques maritimes	61,377 94	
		$421,731 81
A ajouter— Risques non-échus, 1879		39,323 00
		$461,054 81
Risques non-échus, 1880	$98,351 00	
Primes remboursées	14,598 54	
		112,949 54
Primes nettes		$408,205 27
A déduire: Pertes, etc., payées durant la même période—		
Sur les risques d'incendie	$44,397 66	
Sur les risques de rivières	79,835 77	
Sur les risques maritimes	29,169 21	
		$153,402 64
Réserve pour les pertes non-ajustées et non-acquittées		31,200
		$184,602 6
A ajouter—		
Réassurances	$62,464 48	
Dépenses	33,030 90	
Bureau des Assureurs	5,810 36	
Taxes	8,592 25	
Loyers	2,000 00	
		$112,897 98
Fonds de réserve, 2 pour cent sur le capital		10,000 00
Dividende sur le capital actions payées	$49,583 91	
A déduire— L'escompte et l'intérêt	29 815 18	29,767 73
		$328,268 23
Profits nets actuels		$79,937 04

La compagnie possède les valeurs ci-après énumérées, estimées aux taux du marché:

Actions et Bons	$351,590 12
Prêts et Hypothèques	22,616 00
Prêts sur nantissements	26,510 40
Billets à recevoir	5,966 07
Propriété foncière	65,000 00
Primes en voie de perception	23,580 66
Argent en caisse	173,816 95
Total des valeurs	$679,084 21

L'exposé qui précède est une copie juste, vraie et exacte des livres de la compagnie.

JAS. I. DAY, Président.

H. CARPENTER, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce dix-neuvième jour de janvier 1881.

A. INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil des Directeurs à une réunion tenue le dix-neuvième jour du mois de janvier 1881, après avoir mis de côté Dix Mille Piastres des profits nets de l'année, comme fonds de réserve, et payé les Dix Pour Cent de Dividende aux actionnaires, a résolu de payer un Dividende Comptant de VINGT POUR CENT sur les primes nettes gagnées de l'année expirant le 31 décembre 1880, le dit dividende payable à partir du LUNDI, 24 janvier 1881.

DIRECTEURS.

R. J. Hart, Julius Weis, Ashton Phelps,
H. Renshaw, R. C. Hamilton, D. Fatjo,
B. Bosco, J. C. Morris, T. L. Airey,
A. Baldwin, James I. Day, R. E. Craig,
C. Macready, Thos. Simms, Sam'l L. Boyd,
W. B. Seymour, Chas. Roberts, J. G. Gaines,
D. A. Chaffraix, J. A. Blanc, J. S. Flower,
J. L. Harris, R. Newman.

28 janv—1an

Liste complète des navires dans le Port de la Nile-Orléans

Comprenant les noms des navires et de leurs capitaines, ceux des consignataires, avec indication du tonnage, du mouillage et de la destination.

STEAMERS.

Atlantico Ital 1059 Gaggino pour Gênes 5e rue Gilbert H Green &co

Architect Ang. 1934 Jones pour Liverpool 10 2e dist, Lucas E Moore &co

Bernard Hall Ang. 7678 Watson pour Liverpool 4e dist, T & G Forwood

Bertha Ang. 2191 Langley pour le Continent Frestown, Hall & Vaughan

Cyprus Ang. 1911 Waters pour Reval 43 4e dist, Hall & Vaughan

Cerentia Ang. 1261 Batty pour Reval 43 4e dist, A K Miller &co

Cadiz Esp. 2690 Larranaga pour Liverpool, Pie Tier, Avendano Bros

Guillermo Esp. 1785 Lozarraga pour Liverpool, 27, 1er dist, L Ranger &co

Gardenia Ang. 1963 Robinson pour Reval 45 4e dist, A K Miller &co.

Gusto Am. 998 Hil pour——Alger, C A Whitney &co

Hessle Con. Ricas, 241 Price pour—— 15 1er dist, W D Clark &co

Hutchinson Am 1435 Baker pour—— Alger, C A Whitney &co

Hudson Am. 1873 Freeman pour New York 8 2e dist, A Moulton

Hector Ang. 1979 Lax pour Liverpool 42 4e dist, A B French &co

Milanese Ang. 2500 Sidebotham pour le Havre 4e dist, Hall & Vaughan

Pawnee Ang. 1798 Herndon pour——43 4e dist, Angelo Casimano

Panama Fr. 2127 Favard pour Rouen 28 3e dist. L Grand

St Mary Am. 1095 Theisen pour——Alger, C A Whitney &co

Tobasco Max. 279 Powell pour——Alger, Avendano Bros

Ville de Lisbonne Fr. —— Greene pour le Havre, 44 4e dist, P Poutz

W G Hewes Am. 1116 Brown pour—— Alger C A Whitney &co

Westbourne Ang. 1886 Newdick pour Reval 40 4e dist, Forstall Ross & Clayton

Wanderer Am. 561 Evans pour Belize 14 1er dist, Macheca Bros

NAVIRES.

Benares Ang. 1169 Webster pour le Havre 1re rue, Norton & Bell

Ben Lomond Ang. 986 Sutherland pour le Havre 3e rue, A K Miller &co

Charles Ang. 1536 Nickerson pour le Havre 3e rue, Norton & Bell

Caledonia Am. 1179 Potter pour le Havre 3e rue, Silas Weeks &co

Constantia All. 1189 Kuhlken pour—— 21 1er dist, E F Stockmeyer &co

Dora Aut 1131 Radoslovich pour le Havre 32 3e dist, Masich & Cosulich

Elis S Thayer Am. 1098 Giveu pour Liverpool 40 1er dist Lucas E Moore &co

Friedrich All. 1521 Bruggemann pour Brême 27 3e dist, A K Miller &co

Fursninger Suède 1119 Fahlman pour le Havre 24 1er dist, Robt Oerlein

Goschen All. 1165 Hisne pour Liverpool 28 3e dist, L Ranger &co

Geo Washington All. 1218 Probst pour Liverpool. 28 3e dist, A K Miller &co

Ile Marthe Fr. 1276 Traechemer pour le Havre, 16 2e dist, H M Hoffman

Imperator Ang 1447 Sutherland pour Liverpool, 27 3e dist, DeWolf & Hammond

Kinburn Ang. 1214 Tooker pour 32 1er dist, Norton & Bell

Lizzie Moses Am. 1124 Sheer pour le Havre, 36 1er dist, Jos F Levell &co

Northampton Am. 1130 Murphy pour Liverpool, 32 1er dist, Silas Weeks &co

Orient Ang. 1833 Fellow pour——35 1er dist Silas Weeks &co

Southern Chief Am. 1283 Higgins pour le Havre 3e rue, A K Miller &co

Swallow Am. 1209 Duncan pour——40 4e dist, Lucas E Moore &co

Shelburne Ang. 1217 Crosby pour le Havre 27 1er dist, Norton & Bell

Tasmagora Ang. 1288 Hilton pour—— 31 1er dist, A K Miller &co

Wm Sapscott Am. 1630 Ray pour—— 35 1er dist, Lucas E Moore &co

BARQUES.

Aurora Esp. 649 Serra pour Barcelone 33 1er dist, G Corral &co

Arciduca Rodolfo Aut. 865 Martinelich pour Gênes 19 2e dist, Masich & Cosulich

Consiglia Galatola Ital. 550 Lavina pour—— 16 2e dist, A K Miller &co

Cedar Croft Ang. 1128 Young pour le Havre 6e rue, Hall & Vaughan

D H Watjen All. 1247 pour Liverpool 27 3e dist, au capitaine

Fuster Esp. 479 Nicolau pour——34 1er dist, G Corral &co

Esperiea Aut. 935 Zar pour——17 2e dist, Masich & Cosulich

Islay Nor. 712 Epeland pour le Havre 33 1er dist Masich & Cosulich

Jane Ang. 636 England pour Gênes 3e rue, A K Miller &co

Nuevo Lanzaro Esp. 427 Font pour—— 16 2e dist, G Corral &co

Nancy Holt Ang. 338 Hamberg pour—— 12 1er dist, J L Phipps &co

Peruvienne Fr. 528 Lataste pour——17 2e dist, au capitaine

Saml Welsh Am. 500 pour——11 1er dist, Norton & Bell

Stephen G Hart Am. 620 Pierson pour—— 22 1er dist, A K Miller &co

BRICKS.

San Lorenzo Ang. 129 Woodward pour—— Gretna, Woodward & Wight

GOELETTES.

J G Whipple Am. 88 Sous pour——Pie Tier, au capitaine

Jennie Wood Am. 120 Noel on pour Bay Islands 15 1er dist, S Oteri & Bro

Royalist Ang. 111 Bodden pour——Pie Tier. F Pilsbury

Susan Scranton Am. 108 Otis pour——6 dist, Hy Otis

Victor Am. 166 Chall'oner pour Laguna Pie Tier, Avendano B os

LISTE DES NAVIRES.

En partance pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship Louisiana Gager..........parti 12 nov

Steamship Morgan City, Adams....parti 12 nov

Steamship New York, Quick..........parti 9 nov

Steamship City of Dallas, Leith......parti 5 nov

Brick John Shay, Nickerson, en chargement 12 nov

Goelette Julia A Ward, Stephens, en chargement 9 nov

BOSTON.

Navire Saranak, Ulmer, ...expédié 5 nov

Barque E A Allen, Tarr, ...en chargement 2 nov

PHILADELPHIE.

Brick Ellen H Monroe, Whitaker, expédié 2 nov

BANGOR, MAINE

Navire Scotia, Oliver, ...expédié 31 oct

BALTIMORE.

Steamship Coronella, Betty, ... expédié 24 oct

ROCKPORT, ME

Barque Hattie G McFarland, ——...parti 10 oct

LIVERPOOL

Steamship Pembroke, Ernst, ... parti 29 oct

Steamship Commander Woodcocken chargement 21 oct

Steamship Asturiano, Echevarria,.....parti 8 oct

Steamship Statesman, Hughes, en chargement 3 nov

Steamship Mississippi, Gibson, ...parti 18 oct

Steamship Historian, via Vera Cruz, en chargement 13 oct

Navire Empire of Peace Sandison,... parti 18 oct

Navire Dreadnought, Walker..........parti 8 oct

Barque Luigi V, Volpe.....en chargement 19 oct

LONDRES.

Navire Melmesby, Prince. ....expédié 26 oct

Navire Aneroid, Gardner, ...parti 21 oct

HULL.

Barque Silvia, Maltesto..............partie 5 oct

GREENOCK.

Navire Mount Pleasant, Wallace,....parti 6 oct

NEWCASTLE

Barque Phiese, Cosulich, ...parti 15 sept

NEWPORT.

Steamship Cydonia, Brooks,..........parti 9 nov

BRISTOL.

Navire Savannah, Tableman ....parti 7 nov

ROTTERDAM.

Barque Mentor, Samuelson, en chargement 25 oct

QUEENSTOWN.

Barque J W Parker, Delap..........partie 27 oct

GLASCOW.

Steamship Cella, Harris. ...en chargement 22 oct

HAVRE

Barque Fratelli, Jarneb Gatnell.....parti 17 oct

Barque Kathinka, Rosside..........partie 19 oct

BORDEAUX.

Barque Palermo, McLaughlin, ...partie 7 nov

Barque Rose, Zare, ...partie 1er oct

MARSEILLE.

Navire Ontario, Marker ....parti 30 sept

Barque Vigo, Lincoln, ...en chargement 21 oct

DUNQUERQUE.

Barque Carrie Delap, Porter, ...partie 5 sept

CADIZ.

Barque Falco, Fernstroun. ....expédiée 14 oct

Barque C P Dixon, Keene. ....partie 21 sept

GENES.

Barque Nuovo Mondo, Marasca,....partie 13 sept

ROUEN.

Barque Mary E Chapman, Wyman, partie 1 oct

CETTE.

Barque Rebus, Ivancich...............partie 7 oct

MALAGA.

Barque Abraham Lincoln, ——.... partie 17 oct

BARCELONE

Barque Arendal, Thorncsen..........partie 15 sept

Barque Bergfield, Amundsen.........partie 13 sept

BREME.

Steamship Koln, Jungl...............parti 27 oct

Steamship Hannover, Berdrow........parti 25 oct

Navire Gleaming, Dinsmore...........parti 7 oct

Navire Lizzie Skolfield, Miller, ...parti 4 oct

Barque Breimac, Kiltahl.............partie 24 oct

COPENHAGUE.

Barque Nordsee Kanaal, Bron..........partie 8 oct

ANVERS

Navire Mabel Taylor, Gonday..........parti 10 oct

Barque Hugh Cann, Eldridge ....partie 25 oct

Barque Maple Leaf, Fitman ....partie 24 oct

TABLE BAY.

Barque Eolus First, Tarmassich...partie 17 sept

MONTEVIDEO.

Barque Giuseppe, Tarrabochia......parti 27 sept

RIO DE JANEIRO.

Barque Giuseppe Lanata, Alexandre, partie 15 oct

Barque Antoine de Abrende, Cammarott, exped. 26 sept

SANTOS.

Barque Giulio & Clemerse, Assunta, en chargement 1er oct

MATANZAS

Barque Foster, Nicolar..............partie 1 nov

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE INSURANCE COMPANY.

Département du Sud.

Bureau: coin Carondelet et Gravier.

Le capital de cette Compagnie est de DIX MILLIONS DE DOLLARS auquel doit s'ajouter la responsabilité illimitée des propriétaires.

Etat de situation de la Compagnie, 1er Janvier 1881:

Actif brut provenant des incendies	$12,167,538 44
Passif sur les incendies, y compris le capital payée	5,875,957 54
Excédent net	$5,291,580 90

Etat de situation de la succursale des E.-U. 1er juillet 1881.

Actif	$4,592 248 18
Passif	2,550,166 52
Excédent	2,042,081 66

On sollicite des assurances pour risques de toutes sortes. Le Bureau des Directeurs, est pleinement autorisé à régler et payer toutes les pertes survenant en cette ville, ce qui place la Compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies locales, opérant en vertu de chartes conférées par les lois de l'Etat

Bureau de Directeurs.

J. F. SCHRODER, Esq., Chairman, de la maison L. Christ & Co.

NEWTON BUCKNER, Esq., de la maison Buckner & Co.

PERRY NUGENT, Esq., de la maison Nugent & Lallande.

PETER ANDERSON, Esq., de la maison Anderson & Simpson.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident

JULES P. ROUX, Assistant Secrétaire Résident.

CLARENCE F. LOW, sous-assistant secrétaire Résident.

Nile-Orléans, 20 octobre 1881.

24 oct—1an veto

Sparadrap Révulsif

AU THAPSIA

Formule du Codex

Ce Sparadrap agit plus promptement, plus énergiquement que les huiles de croton, d'épurge, la pommade stibiée et autres préparations du même genre.

Son emploi, d'une extrême facilité, ne tardera pas à vulgariser son usage dans le traitement des rhumatismes, irritations de poitrine, bronchites, rhumes, maux de gorge, etc., en un mot, dans tous les cas où le médecin veut obtenir une dérivation externe.

PRIX DE LA BOITE DE 5 FEUILLES, 2 FR. 50

VENTE EN GROS

Chez DESNOIX & Cie, succrs d'ANCELIN

17, Rue Vieille-du-Temple, à Paris

AU DÉTAIL: Chez tous les Pharmaciens

INJECTION & POUDRE-TISANE du Dr BIENAIMÉ

[illegible]

FEUILLETON.

Commencé le 11 nov.

MADAME RABAT-JOIE

PAR

PAUL SAUNIÈRE.

—Oui. Il s'en est du reste profondément ennuyé; mais il a tout à faire en ce moment!

—Que voulait-il donc?

—Il venait nous inviter à la crémaillère que pend M. Vanescot dans sa nouvelle maison de campagne à Meulan. Il m'a demandé si Armande était là, et, sur ma réponse négative, il m'a prié de l'inviter bien spécialement au nom de son père et de sa mère.

Armande baissa les yeux et rougit jusqu'aux oreilles.

M. d'Hérissay s'était tourné bien spécialement vers Armande en lui transmettant cette invitation. Il la vit rougir et se troubler.

—Allons, bon! s'écria-t-il. Il est dit que cette pauvre Armande passera sans cesse d'un extrême à l'autre. Quand on ne l'invite pas directement à aller quelque part, elle ne veut pas s'y rendre; quand on l'invite, elle devient rouge comme une grenade.

Armande releva la tête et essaya de balbutier quelques excuses.

—Mon Dieu! ce n'est pas un reproche que je t'adresse, continua M. d'Hérissay. Je sais bien que c'est par discrétion que tu agis ainsi, mais, laisse-moi te le répéter encore, tant de réserve est absurde. On croirait que tu n'es pas de la famille!...

—Et toi, papa, interrompit Andrée, ne reconnais pas toujours sur ton même dada. Je comprends parfaitement la réserve que tient à garder Armande. Je ne lui donne pas raison, tant s'en faut! mais je ne veux pas qu'on la tourmente, ni qu'on lui fasse un crime de sa discrétion, lorsqu'elle n'agit qu'en vertu d'une délicatesse dont il faut respecter même l'exagération. N'est-ce pas, grande sœur?

En disant ces mots, elle se tourna vers Armande, et, d'un geste adorablement câlin, elle lui tendit sa petite main rosée.

Celle-ci y déposa la sienne avec effusion et la remercia du regard.

—Maintenant, reprit Andrée d'un petit air décidé, qu'est-ce que c'est définitivement que cette maison de campagne dont il est question depuis la saison dernière?

—Voici son histoire en deux mots, répondit son père. M. Vanescot a trouvé sur les bords de la Seine un terrain vague, c'est-à-dire une prairie plantée seulement de peupliers, mais au fond de laquelle se trouve un massif d'ormes, d'acacias, de frênes, de noyers, d'aubépines.

Ce terrain mesure une superficie totale de huit à dix mille mètres. Comme c'était une véritable occasion, il l'a acheté; et il a bien fait, car j'ai vu le terrain, qui est fort beau et situé sur un magnifique emplacement.

Voici donc ce qu'a fait Vanescot. Il a gardé tout ce qui était en prairie pour le convertir en jardin, avec massifs et corbeilles, qu'il a fait planter au mois de novembre dernier. Puis, au fond de ce jardin, au pied du splendide bouquet d'arbres dont je vous parlais, il a fait élever une petite maison composée d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage.

—Tu as donc également vu la maison?

—Du tout.

—Alors comment sais-tu cela?

—Parce que Vanescot me l'a dit.

—Bien. Mais avec quoi a-t-il payé tout cela? Ne nous as-tu pas dit vingt fois que ton ami n'avait pas de fortune?

—C'est la vérité.

—Eh bien alors?.... fit Andrée, qui crut avoir acculé son père.

M. d'Hérissay sourit et haussa légèrement les épaules.

—Tu raisonnes comme un étourneau, mon enfant, dit-il avec bonté. Tu sais que Vanescot est un de nos meilleurs avocats, je ne dirai pas plaidants, mais consultants. Il connaît, comme pas un, son droit, sa procédure, son recueil de jurisprudence. On ne cite pas une seule grosse affaire, dans laquelle il n'ait été appelé à donner son avis. Il a en outre la gestion de trois ou quatre grandes fortunes bien avérées. Il en résulte que Vanescot gagne au moins une soixantaine de mille francs tous les ans.

—Et il les dépense comme il les gagne.

—Je te l'accorde, mais tu dois comprendre qu'à un homme qui se crée de tels revenus, il n'est pas difficile de disposer des trente ou quarante mille francs que cette maison va lui coûter.

—En attendant, réplique Andrée, il a un fils de trente ans, qui est garçon, et une fille de vingt et un ans, qui ne trouve pas de mari parce qu'elle n'a pas de dot.

—Oh! je ne discute pas cela, dit vivement M. d'Hérissay. Il est évident que, si Vanescot avait voulu vivre plus sagement depuis vingt ans, il pourrait donner, au bas mot, une dot de cinquante mille francs à Fernande. Cependant qui a le droit de le blâmer? Personne. Il n'a mangé ni la fortune de sa femme ni celle de ses enfants, puisque ni les uns ni les autres n'avaient rien.

—Ainsi tu l'approuves?

—Non, mais je le défends, ce qui n'est pas la même chose...... Suppose, en effet, qu'il ait eu deux fils: personne, pas même toi, ne songerait à s'étonner de sa conduite. N'a-t-il pas fait pour Emile tout ce qu'il devait faire?

—Oui, tout.... excepté de lui constituer un patrimoine.

—Il a fait bien mieux que cela! Il lui a donné une si belle éducation qu'Emile gagne déjà comme ingénieur huit ou dix mille francs par an.

—Ce n'est pas une fortune, cela.

—C'en est si bien une qu'à raison de cinq pour cent, cela représente un capital de deux cent mille francs! Tu vois donc bien que s'il avait eu un second fils et qu'il lui eût préparé une position semblable, nul ne lui adresserait le moindre reproche. Mais il a une fille, et chacun lui jette la pierre.

—On a peut-être tort, riposta Andrée.

—Mon enfant, fit doucement M. d'Hérissay, tu rapportes des idées bien peu charitables de tes excursions de charité. Quand même l'ami Vanescot serait plus coupable encore que tu ne le fais, ce n'est pas à une jeune fille de ton âge de l'accuser. Vanescot a soixante ans, Vanescot travaille comme un cheval; il ne doit rien à personne, il a une conduite irréprochable; laisse-lui faire de ses loisirs et de son argent ce qu'il lui plaît.

—Oh! se récria Andrée, loin de moi la pensée d'en dire le moindre mal! Ne suffit-il pas qu'il soit de tes amis pour que je le respecte, pour que je l'aime?

—A la bonne heure, voilà de bonnes paroles, ma chérie. J'espère, au moins, que tu reconnaîtras avec moi les qualités de son fils Emile.

—Oh! celui-là, c'est différent. C'est le comble de toutes les perfections, avoue-t-elle en riant.

—C'est bienheureux que tu en conviennes, dit M. d'Hérissay avec une fine ironie. Il n'y a qu'une voix à cet égard.

—Alors n'en parlons plus, fit Andrée, c'est jugé. Causons plutôt de cette maison; car M. Vanescot n'en a plus ouvert la bouche, et je croyais qu'il n'en était plus question. Voyons, comment est-elle?

—Ma foi! je serais fort embarrassé de te le dire. Tu penses bien que Vanescot est trop absorbé par ses travaux pour pouvoir consacrer beaucoup de temps à la construction d'une maison de campagne. Aussi, afin de n'avoir pas du tout à s'en occuper, il a fixé à un architecte la somme exacte qu'il voulait dépenser pour la construire et pour la meubler. Ensuite il lui a donné carte blanche.

—Mais il a surveillé les travaux?

—Il n'y a pas même mis les pieds.

—Alors comment saura-t-il qu'elle est terminée?

—Demain, jeudi, son architecte lui en remettra les clefs. Il n'aura absolument qu'à apporter son linge et ses habits pour y être immédiatement installé.

—C'est donc l'architecte qui a meublé la maison?

—De la cave au grenier.

—Et quel est le nom de ce magicien? fit Andrée.

—Ma foi! je ne le lui ai pas demandé, répondit négligemment M. d'Hérissay.

Ni madame d'Hérissay ni Armande n'avaient encore pris part à la conversation, qu'elles écoutaient cependant avec beaucoup d'attention.

Armande surtout, quoiqu'elle affectât un air distrait et tînt les yeux fixés sur son assiette, dans laquelle il n'y avait rien, ne perdait pas un mot de cet entretien.

Si Andrée et son père avaient été moins animés par la petite discussion qui s'était élevée entre eux à propos de la manière d'agir de M. Vanescot, ils auraient pu remarquer qu'Armande avait rougi à deux ou trois reprises, chaque fois que le nom d'Emile avait été prononcé.

Si elle avait gardé le silence, ce n'était peut-être que pour dissimuler plus facilement le trouble auquel elle était en proie.

Quant à madame d'Hérissay, elle couvait Andrée d'un regard chargé d'amour, souriant à la logique ou à la finesse de ses reparties, l'encourageant du regard, prête à lui venir en aide au besoin contre son père.

Mais Andrée n'en était pas là. Forte de sa position d'enfant gâtée, elle savait qu'elle pouvait impunément tout dire, tout discuter, et elle ne s'en privait pas tant qu'on était en famille, car elle spéculait à l'aise sur les indulgences qui l'entouraient depuis sa naissance.

—En effet, reprit-elle, voilà un procédé à la fois étrange et expéditif, mais qui ne serait pas de mon goût, si, comme M. Vanescot, j'avais une fille et un fils.

—Pourquoi? demanda M. d'Hérissay. Qu'aurais-tu donc fait?

—D'abord je n'aurais pas eu dans cet architecte, quel qu'il fût, assez de confiance pour lui laisser si largement la latitude de disposer de mes commodités, de mon confortable......

—Ensuite?

—Ensuite, si je n'avais réellement pas assez de temps à moi pour aller à Meulan une fois par semaine, ne fût-ce que le dimanche, j'aurais chargé de cette surveillance l'un ou l'autre de mes enfants.

—Voilà vraiment une riche idée! s'écria ironiquement M. d'Hérissay. Vois-tu d'ici cette pauvre Fernande inspectant les travaux, montant aux échelles, donnant des ordres aux maçons, charpentiers, marbriers, menuisiers, peintres, etc.!

—Du moins, riposta Andrée, si Fernande ne pouvait pas le faire, rien n'empêchait son frère de s'en occuper.

—Je ne dis pas non mais qui te dit que son père le lui ait demandé? M. Vanescot n'ignore pas plus que toi qu'il n'a aucune fortune, et que, lui mort, ses enfants ne recueilleront rien, ou presque rien, de sa succession. Voilà pourquoi il ne veut pas distraire pour son propre compte une minute des heures précieuses que son fils consacre à l'étude et au travail. Chacune des minutes qu'il lui demanderait serait autant de dérobé au magnifique avenir qui, de nos jours, est réservé aux ingénieurs, et qui attend certainement Emile dans un délai plus ou moins rapproché. Ah! s'il s'était agi de quelque oisif comme ton cousin Bernard....

—Qui est bien plus ton neveu qu'il n'est mon cousin, se hâta de répliquer Andrée.

—Il est certain, continua M. d'Hérissay, que notre ami n'aurait pas eu grande perte de temps à regretter; mais à quoi lui aurait été bon un semblable surveillant?

—Ce n'est pas moi qui te le dirai, fit Andrée.

—Allons! voilà que vous allez encore vous moquer de ce pauvre Bernard! s'écria madame d'Hérissay.

—Pauvre Bernard! soupira ironiquement son mari. Le fait est qu'il est bien à plaindre! Un homme de trente ans, qui ne fait rien, qui ne sait rien, qui loin d'avoir jamais gagné le moindre argent, n'a eu qu'en dépenser.

—Mais qui, en somme, ne fait tort qu'à lui-même, répondit madame d'Hérissay.

—Oh! toi, tu pousses l'indulgence jusqu'à la faiblesse.

—J'aime mieux cela que d'être sévère jusqu'à la dureté. Je n'oublierai jamais que Bernard est le fils d'une sœur que j'ai aimée, que j'ai pleurée, que je pleure encore.

—Crois bien que si je l'avais oublié, repartit doucement M. d'Hérissay, il y a longtemps que notre cher neveu ne mettrait plus les pieds ici.

Aucune autre voix que celle de sa tante ne s'éleva en faveur de l'absent.

Andrée était certainement de l'avis de son père, car elle affectait une petite moue dédaigneuse, à l'expression de laquelle il était impossible de se tromper.

Quant à Armande, peut-être savait-elle mieux que personne à quoi s'en tenir sur le compte de Bernard, car en entendant prononcer son nom, ses sourcils s'étaient rapprochés avec colère.

Pourtant elle n'éleva point la voix pour l'accuser.

—Et toi, Armande, lui demanda M. d'Hérissay, quel est ton avis?

—Sur quoi? fit-elle en tressaillant involontairement.

—Sur le cousin Bernard.

—Je ne le connais pas assez pour le juger, répondit-elle.

—Comment! se récria M. d'Hérissay. Tu es cependant d'âge et de sens à te former une opinion. Voici par exemple deux jeunes hommes qui ont exactement le même âge: Emile et Bernard. Si l'on te donnait le choix, lequel prendrais-tu?

—Oh! nous n'en sommes pas là, dit-elle avec un rire un peu forcé.

—Si cela arrivait pourtant? insista M. d'Hérissay.

—Alors je serai bien forcée de me décider; mais comme cette alternative ne se présentera jamais, je n'ai pas besoin de m'interroger.

—J'ai cru pourtant remarquer qu'Emile avait pour toi de grandes attentions, que vous causiez souvent pendant assez longtemps.

—Il est vrai que M. Emile prétend trouver dans ma conversation un charme que je ne m'explique guère.... balbutia Armande.

—Et que ton éducation supérieure justifie très amplement, ajouta Andrée.

—Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à personne autre qu'à toi il n'accorde pareil honneur, fit M. d'Hérissay. Et si je me sers de ce mot: "honneur", c'est qu'Emile est un homme réservé, observateur, qui se connaît en caractères et qui ne se livre pas ainsi avec le premier venu. Vois donc s'il s'entretient jamais plus de cinq minutes avec cette étourdie d'Andrée.

—Peut-être est-ce par discrétion, dit Armande.

—Et pourquoi se montrerait-il plus discret envers ta sœur qu'envers toi?

—Oh! moi.... fit Armande en souriant tristement.

—Eh bien, quoi?

—Je ne suis quelque chose que dans votre affection, répondit-elle.

—Ma chère enfant, voilà plusieurs fois que je surprends en toi une tristesse et un découragement qui ont lieu de m'étonner, qui blessent un peu, je le crains, les délicates susceptibilités de ma femme, et qui, j'en suis sûr, désolent profondément Andrée.

—Par exemple! fit Armande.

—C'est ainsi, mon enfant, poursuivit M. d'Hérissay en hochant la tête. Cette affectation éternelle que tu mets à refuser les invitations que tu ne reçois pas personnellement, ce parti que tu me sembles avoir pris de te placer en dehors de la famille, nous affligent profondément. Je te l'ai déjà dit, je te le répète, tu fais partie de notre famille, tu es la fille aînée de la maison; rien de ce qui nous intéresse, et même de ce qui nous concerne, ne doit t'être étranger.

—Assurément, fit madame d'Hérissay en approuvant d'un signe de tête.

—Il y a pourtant bien longtemps que c'est chose convenue, dit Andrée avec un accent de tendre reproche.

Armande partagea en trois le sourire de remerciment qui glissait sur ses lèvres.

—Je le sais, dit-elle, et croyez bien, ajouta-t-elle en s'efforçant de faire passer toute son âme dans ses gestes et dans sa voix, que je me sens pénétrée pour tant de bonté d'une reconnaissance infinie; mais ce qui vous paraît tout naturel, à vous, chers parents qui m'aimez et que j'adore, le monde ne l'interprète pas de la même façon. Il n'ignore rien de ce qui nous concerne tous et commente à sa manière la fausseté de ma position.

—Le monde est un impertinent qui se mêle de ce qui ne le regarde pas, interrompit M. d'Hérissay avec impatience.

—Vous avez raison mon père, mais vous savez bien que le monde ne fait [illegible] [illegible] d'une [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] faits dont vous m'avez [illegible] acceptera jamais que j'aie à [illegible] titre égal à celui d'Andrée [illegible] même que j'usurpe sa place, et s'il ne prétend pas précisément que je sois une intrigante, il ne se gênera pas pour dire que je suis une étrangère.

—Je l'en empêcherai bien, morbleu! s'écria M. d'Hérissay avec feu.

—Et comment? interrogea Armande. Ah! si le monde était composé d'un seul être, fût-il grand et gros comme une montagne, je sais bien que vous iriez le souffleter, et je ne dis pas que vous n'en auriez pas raison; mais ce qu'on appelle le monde est aussi impalpable que l'air. Quand vous arrêterez un bruit au passage, quand vous vous imaginerez tenir un coupable, tout vous échappera. Ce bruit n'a pas été inventé par celui qui s'en fait l'écho; il le propage, voilà son crime, crime fort innocent le plus souvent, puisqu'il n'a d'autre mobile que de dire du mal des autres. Mais dans quelles régions inexplorées irez-vous chercher le véritable calomniateur, par quels chemins inconnus arriverez-vous jusqu'à lui? Eh bien! mon cher père, votre bonté ne parviendra pas plus que votre bravoure et votre colère à [illegible] tenir pour moi du monde qu'il me considère comme la fille aînée de [illegible] madame d'Hérissay.

—Eh! que t'importe le monde après tout! s'écria le gentilhomme. Ce n'est pas pour lui que tu vis, j'espère.

—Oh! non, je vous le jure. Aussi ne m'en inquiéterais-je guère, s'il était le seul à venir se jeter en travers de vos bienfaits: mais il y a quelque chose de plus impitoyable que lui, et dont vous ne parviendrez jamais, je ne dirai pas même à faire taire, mais à assouplir les inexorables exigences.

—Et quoi donc? demanda M. d'Hérissay d'un ton superbe de défi.

—C'est l'état civil, répondit Armande, sans se départir de son calme résigné.

M. d'Hérissay courba la tête.

—Allez donc lui dire que je suis votre fille aînée, [illegible] [illegible] Moins encore que [illegible] [illegible] vos généreuses déclarations. Il vous répondra:

(A continuer.)